

Le vendredi 8 mai, la Ville organise une distribution de masques lavables et réutilisables de normes AFNOR SPEC S76-001 /HOMOLOGUE UNS1 et UNS2 (prestataire français) pour les Marlyportains de plus de 11 ans.

Deux points de distribution sont mis en place en fonction de votre adresse. Ils correspondent aux découpages des bureaux de vote de la Commune. Néanmoins, il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur liste électorale pour récupérer vos masques.

Une personne par foyer est autorisée à retirer la dotation de masques pour l'ensemble du foyer.

Pour **les personnes à risques (séniors et personnes fragiles,...)**, un dispositif particulier de remise à domicile est mis en place par l'intermédiaire du CCAS. Il convient de contacter le numéro suivant : 01.39.17.31.63

Justificatifs obligatoires :

**Pièce d'identité + justificatif de domicile
+ livret de famille ou avis d'imposition***
(*si les masques sont récupérés pour l'ensemble du foyer)

Secteur 1: Pavillon Corot

Allée Camille Pissarro, Allée Cézanne, Allée Claude Monet, Allée de commandant Dagnaux, Allée Degas
Allée Emile Bois, Allée JB Charcot, Allée Jacques Cartier, Allée Marin La Meslee, Allée Samuel de Champlain,
Allée Seruzier, Allée Sisley, Allée Van Gogh, Chemin des Ormes, Chemin du bas des Ormes
Rue Camille de Pissarro ; Rue Camille de Pissarro
Rue de la Fontaine Saint Martin, Avenue de l'Europe, Avenue de Saint Germain, Contre allée de Saint Germain,
Avenue du Président Kennedy, Chemin de Montferrand, Rue Charles de Gaulle
Route de Versailles
Rue de la Fontaine Saint Martin, Rue de l'Egalité, Rue du Vieux Chemin de Marly, Sentier des Montferrands

1 ^{re} Lettre du nom de famille	Horaire
A et B	de 8h30 à 9h30
C et D	de 9h30 à 10h30
E et F	de 10h30 à 11h30
G, H, I et J	de 11h30 à 12h30
K et L	de 13h30 à 14h30
M, N et O	de 14h30 à 15h30
P, Q et R	de 15h30 à 16h30
S, T, U, V, W, X, Y et Z	de 16h30 à 17h30
Si vous n'avez pas pu vous déplacer aux créneaux réservés	de 17h30 à 18h30

Secteur 2 : Complexe sportif D'Artagnan

Avenue Simon Vouet, Rue de la Grande Pinte, Rue Jacques II, Impasse Jacques II
Chemin de Halage, Ile de la Loge, Impasse Jean Jaurès, Rue de Bellevue, Rue de la Grande Pinte, Rue de Paris,
Rue du Val André, Rue Jacques II, Rue Jean Jaurès, Ruelle des Sœurs, Sente des Bateliers, Chemins des Lions

1 ^{re} Lettre du nom de famille	Horaire
A et B	de 8h30 à 9h30
C	de 9h30 à 10h30
D, E et F	de 10h30 à 11h30
G et H	de 11h30 à 12h30
I, J, K et L	de 13h30 à 14h30
M	de 14h30 à 15h30
N, O, P, Q et R	de 15h30 à 16h30
S, T, U, V, W, X, Y et Z	de 16h30 à 17h30
Si vous n'avez pas pu vous déplacer aux créneaux réservés	de 17h30 à 18h30